

NOUS RECRUTONS !



DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

- Poste permanent, 35 h/semaine
- Horaire flexible (possibilité 4 jours)
- Conciliation travail-famille
- 10 journées payées pendant le congé des Fêtes
- Jusqu'à 7 jours de congé maladie par année monnayables
- Régime de retraite (employeur 6,5 %)
- Assurances collectives
- Salaire: 31,75 \$/h à 43,16 \$/h

NOS VALEURS

- Intégrité
- Respect
- Collaboration
- Reconnaissance

POSTULEZ

Entrée en fonction : Printemps 2026
Envoyez votre CV avant le
3 avril 2026 à :

direction.mrc@mrcbeaucesartigan.com

Seules les personnes dont la candidature est
retenue seront contactées.

CHARGÉ DE PROJET EN ENVIRONNEMENT

Une MRC prospère, innovante, solidaire et attractive

PRINCIPALES TÂCHES

- Planifier, organiser et coordonner les interventions dans les cours d'eau, en fonction des lois, règlements et politiques applicables;
- Assurer le soutien technique auprès des municipalités locales et répondre aux demandes d'information;
- Rédiger des rapports et offrir un rôle-conseil en matière d'environnement et de développement durable;
- Participer à la planification, l'analyse et les recommandations de divers projets d'infrastructure;
- Collaborer, communiquer et sensibiliser les municipalités et les citoyens quant aux modes de préservation des milieux humides et hydriques;
- Réaliser des analyses et des inspections sur le terrain en collaboration avec les différents intervenants du Service de génie municipal;
- Réaliser et collaborer dans des mandats de caractérisation écologique des milieux naturels, humides et hydriques;
- Réaliser et coordonner des demandes auprès des instances gouvernementales.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme universitaire de premier cycle en biologie ou en environnement;
- Capacité d'analyse, de synthèse, de jugement et d'autonomie;
- Approche structurée dans la gestion du temps et des priorités;
- Compétences en communication écrite et orale, avec une capacité à vulgariser des données techniques;
- Bonne connaissance de la réglementation provinciale et fédérale en matière d'environnement;
- Connaissance du milieu municipal (un atout);
- Connaissance de la gestion des contrats publics (un atout);
- Expérience dans le domaine des études environnementales et des suivis sur le terrain (un atout);
- Permis de conduire valide de classe 5.